

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-troisième session

Rome, 1^{er}- 2 décembre 2004

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT AU

ROYAUME DU LESOTHO

POUR LE

**PROGRAMME DE GESTION DURABLE DE L'AGRICULTURE
ET DES RESSOURCES NATURELLES**

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Lesotho	3
DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME	4
A. Zone du programme et groupe cible	4
B. Objectifs et portée	4
C. Composantes	5
D. Coûts et financement	7
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	10
F. Organisation et gestion	10
G. Justification économique	11
H. Risques	11
I. Impact sur l'environnement	12
J. Aspects novateurs	12
TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	12
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	12
ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	15

APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN LESOTHO (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU LESOTHO)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. ORGANIGRAMME	6

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Loti (Maloti) (LSL)
1,00 USD	=	6,15 LSL
1,00 LSL	=	0,16 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

CARE	Coopérative d'assistance et de secours à toutes les parties du monde
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ONG	Organisation non gouvernementale
PAC	Plan d'action communautaire
PCP	Planification communautaire participative
PTBA	Programme de travail et budget annuel
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

GOUVERNEMENT DU ROYAUME DU LESOTHO

Année budgétaire

1^{er} avril – 31 mars

CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

ROYAUME DU LESOTHO

**PROGRAMME DE GESTION DURABLE DE L'AGRICULTURE
ET DES RESSOURCES NATURELLES**

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	Royaume du Lesotho
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et Ministère des forêts et de la mise en valeur des terres
COÛT TOTAL DU PROGRAMME:	12,0 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	6,8 millions de DTS (équivalent approximativement à 10,1 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	1,7 million de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	200 000 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires? Les bénéficiaires du programme – des ménages ruraux vivant dans les districts de Mafeteng, de Mohale's Hoek et de Quthing, au sud du pays – sont des paysans sans terre (ni emploi salarié régulier), des paysans vivant au-dessous ou à la limite du niveau de subsistance ou des petits exploitants possédant en moyenne moins de 2 hectares. Près de 30% des ménages bénéficiaires sont dirigés en droit par une femme et environ 60% ne produisent pas de quoi se nourrir toute l'année.

Pourquoi sont-ils pauvres? La pauvreté dans la zone du programme a plusieurs causes: les politiques antérieures des pouvoirs publics, qui ont contribué au recul de la production et de la productivité agricoles, la forte dégradation des terres, les licenciements de mineurs basotho émigrés en Afrique du Sud, l'absence d'investissements publics dans l'agriculture depuis une dizaine d'années, la fragilité de la base de ressources naturelles, les périodes de sécheresse, les lacunes des services d'appui à l'agriculture, la fréquence des vols de bétail, le manque d'infrastructures sociales de base, l'impact du VIH/sida et l'absence d'emplois extra-agricoles.

Qu'est-ce que le programme leur apportera? Le programme aidera à réaliser des investissements ayant pour but d'accroître la production et la productivité agricoles moyennant plusieurs mesures: adoption de techniques de production améliorées et écologiquement rationnelles, diversification et intensification des cultures, fourniture de services d'appui de base tenant compte des besoins et des priorités des ménages bénéficiaires, lutte contre les vols de bétail et, enfin, amélioration de la santé animale, des méthodes d'élevage, de l'état nutritionnel des animaux et de la commercialisation des produits animaux. La sous-composante du programme «planification communautaire participative», qui intègre la problématique hommes-femmes, a été conçue pour exploiter le potentiel d'amélioration de l'utilisation et de la gestion des terres et de l'eau afin d'aider à développer durablement l'agriculture. D'une façon générale, les investissements prévus dans le cadre du programme permettront d'amener les revenus des ménages au niveau du seuil de pauvreté (tel que défini pour le pays), voire au-dessus.

De quelle manière les bénéficiaires participeront-ils au programme? Tout d'abord, l'étude de la situation socioéconomique et des systèmes de production menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a permis de mieux faire coller les activités prévues dans le programme aux besoins et aux priorités des ménages bénéficiaires. En deuxième lieu, le programme va approfondir le processus de planification communautaire participative en tant que partie intégrante du cycle budgétaire de l'État, pour que les activités exécutées correspondent bien aux plans d'action communautaires établis par les ménages bénéficiaires. S'aidant de ce processus, le programme sensibilisera les bénéficiaires, les motivera et leur donnera les moyens de fixer les grandes lignes de leur propre développement. D'autre part, les bénéficiaires apporteront la main-d'œuvre et les matériaux nécessaires aux travaux de conservation et à la mise en place d'infrastructures sociales, en même temps qu'ils se chargeront d'enregistrer et de marquer leurs bêtes, tâche indispensable pour lutter contre les vols de bétail. En quatrième lieu, les bénéficiaires vont collaborer avec les agents responsables de la vulgarisation et de la recherche sur le terrain pour mener ensemble des activités de démonstration et de recherche-action en milieu paysan.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT AU
ROYAUME DU LESOTHO
POUR LE
PROGRAMME DE GESTION DURABLE DE L'AGRICULTURE
ET DES RESSOURCES NATURELLES

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt au Royaume du Lesotho d'un montant de 6,8 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,1 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du Programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL
ET LA STRATÉGIE DU FIDA¹

A. L'économie et le secteur agricole

1. Le Royaume du Lesotho est un pays montagneux entièrement enclavé dans le territoire de l'Afrique du Sud. À peu près 25% seulement des terres du pays ont un potentiel agricole, même si elles sont pour la plupart fortement dégradées. Environ 82% de la population – estimée à 2,1 millions d'habitants – vit en milieu rural. On évalue à environ 2,4% par an le taux de croissance démographique. Toutefois, l'impact de la pandémie de VIH/sida risque de ramener à 45 ans d'ici 2010 l'espérance de vie à la naissance, qui est aujourd'hui de 66 ans.

2. Le Lesotho est membre de l'Union douanière d'Afrique australe, dont il tire à peu près 50% de ses recettes fiscales. La monnaie nationale, le loti (ou maloti), se change à parité avec le rand sud-africain. La situation économique du Lesotho s'est considérablement améliorée depuis dix ans grâce à l'appui à l'ajustement structurel fourni par les partenaires de développement dans le but d'améliorer le fonctionnement du secteur public, de promouvoir les possibilités d'investissement du secteur privé et de diversifier les ressources budgétaires. Entre 1991 et 1997, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté en moyenne de 8% par an en termes réels. Le moteur de cette croissance a été la construction du barrage de Katse, pour un coût estimé à 2,5 milliards de USD. Mais le PIB a reculé de 5% en 1998 à la suite de troubles politiques, avant de se redresser légèrement pour atteindre tout juste 0,2% en 1999. Les secteurs des services, de l'industrie manufacturière et de l'agriculture contribuent pour 42%, 40% et 18%, respectivement, au PIB. La part des cultures et de l'élevage dans le PIB agricole est de 70% et 30%, respectivement. Le secteur de l'industrie manufacturière a continué sur sa lancée, dynamisé par les exportations de vêtements dans le cadre de la loi sur la croissance et les potentialités en Afrique. Malgré l'appréciation récente du rand par rapport aux monnaies de réserve, la situation de la balance des paiements du Lesotho reste satisfaisante. Le gouvernement est résolu à faire prévaloir la discipline budgétaire, et le taux d'inflation était estimé à 7% en 2003. Impulsé par le

¹ Voir l'appendice I pour de plus amples informations.

secteur manufacturier, le taux de croissance économique devrait, selon les prévisions, se situer à quelque 4% par an en termes réels jusqu'en 2007.

3. Parmi les 177 pays pris en compte pour établir l'indicateur du développement humain en 2004, le Lesotho figure au 145^{ème} rang mais la plupart des indicateurs socioéconomiques soutiennent bien la comparaison avec la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Avec l'introduction de l'enseignement primaire gratuit pour tous en 2000, le taux de scolarisation dans le primaire est passé à 85% en 2002. Le taux d'alphabétisation des adultes, qui est de 82%, a pour caractéristique d'être nettement plus élevé chez les femmes (90%) que chez les hommes (73%). Bien que 80% de la population ait accès à de l'eau salubre et à des soins de santé primaires, l'espérance de vie à la naissance continue à reculer, principalement en raison de la pandémie de VIH/sida. On évalue à 31% le taux de prévalence du VIH/sida parmi les personnes de 15 à 49 ans, ce qui situe le Lesotho au quatrième rang des pays les plus touchés. Les autorités, conscientes des répercussions négatives que pourrait avoir la pandémie sur le développement économique et humain, considèrent le VIH/sida comme un problème transsectoriel auquel il faut s'attaquer dans tous les programmes sectoriels, de manière à ramener le taux de prévalence à 25% d'ici 2007.

4. Environ 58% de la population du Lesotho vit en-dessous du seuil de pauvreté défini pour le pays, c'est-à-dire le niveau des dépenses alimentaires nécessaires pour assurer l'apport quotidien des 2 200 kilocalories indispensables. La forte incidence de la pauvreté et la gravité du phénomène ont été exacerbées par les licenciements de mineurs émigrés en Afrique du Sud, par l'absence d'investissement dans l'agriculture et par les très grandes inégalités de revenus, dont atteste un coefficient de Gini de 0,66. Au Lesotho, la pauvreté rurale est due à plusieurs facteurs: accroissement du nombre des sans-terre, forte dégradation des sols, faible niveau des techniques de production, fréquence des vols de bétail, lacunes sur le plan de la santé animale, des techniques d'élevage et de l'état nutritionnel des animaux, manque d'efficacité des services d'appui à la vulgarisation et la recherche agricoles et, enfin, modes de faire-valoir culturellement bien ancrés qui empêchent aujourd'hui encore une utilisation et une gestion durables des ressources naturelles.

B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA

5. Au cours des vingt dernières années, le FIDA a apporté son appui à cinq projets de développement au Lesotho en accordant des prêts à des conditions particulièrement favorables ainsi que des dons pour un montant total de 31 millions de USD. L'objectif général de ces projets était de donner aux ménages une plus grande sécurité alimentaire, d'améliorer leur état nutritionnel et d'accroître leurs revenus par les moyens suivants: i) augmenter la productivité de l'agriculture paysanne; ii) mettre en place de petits périmètres d'irrigation dont les paysans ont la propriété et qu'ils gèrent eux-mêmes; iii) promouvoir la création d'activités rémunératrices. Les investissements réalisés ont montré que l'on pouvait assurer la sécurité alimentaire des ménages tout en améliorant la gestion des ressources naturelles. Ils ont également fait la preuve qu'il y avait des possibilités de diversification et d'intensification de l'agriculture même si la base de ressources naturelles du pays est limitée. Les difficultés à mettre sur pied des groupements ruraux d'épargne et de crédit dans le cadre du projet de financement rural et d'appui aux entreprises ont remis en cause l'idée que l'on pouvait s'en remettre au secteur bancaire privé pour assurer des services financiers aux ménages ruraux pauvres en l'absence de dispositifs précis de partage des risques. De plus, le programme de développement durable de l'agriculture de montagne, en cours dans le pays, s'est avéré un excellent moyen de lancer et d'institutionnaliser le processus de planification communautaire participative (PCP) dans le cadre du cycle budgétaire annuel. Il a d'autre part offert des occasions d'approfondir les partenariats avec des organisations non gouvernementales (ONG).

6. Dans l'ensemble, il ressort des enseignements tirés que, compte tenu des problèmes auxquels se heurte l'agriculture paysanne au Lesotho, il faut privilégier des systèmes de culture à faible risque et à fort rendement. Deuxième point, la pérennité des investissements réalisés dans le cadre des projets est

directement liée au niveau et à l'ampleur de la participation des bénéficiaires. Troisième point, il ne pourra y avoir d'augmentation durable de la production et de la productivité agricoles que si les bénéficiaires ont accès à des infrastructures sociales complémentaires. Quatrième point, il est plus rentable – et c'est même indispensable pour la continuité et la pérennité des activités – de confier l'exécution des programmes de développement aux institutions publiques existantes. Dernier point, l'expérience montre que les partenariats avec des ONG et avec le secteur privé permettent de renforcer les capacités des pouvoirs publics, notamment pour combler les lacunes institutionnelles flagrantes sur le plan local.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Lesotho

La politique du Lesotho en vue de l'éradication de la pauvreté

7. Le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) au Lesotho énumère huit secteurs prioritaires et deux problèmes transsectoriels centraux: création d'emplois; amélioration de la production agricole et de la sécurité alimentaire; bonne gouvernance; développement des infrastructures; élargissement de l'accès aux établissements de soins; développement des ressources humaines; utilisation et gestion durables des ressources naturelles; enfin, amélioration de la prestation des services, en particulier dans le secteur public. Avec le choix des deux problèmes transsectoriels est mise en relief l'ampleur des défis que soulève le VIH/sida et l'importance qu'il y a à cerner précisément la problématique hommes-femmes et à l'intégrer dans les stratégies de développement, les politiques et les programmes d'investissement. Le gouvernement a d'autre part établi une stratégie pour le secteur agricole afin d'élargir la base de production de l'économie rurale en diversifiant et en intensifiant l'agriculture, notamment par un appui à l'horticulture, en encourageant la micro-irrigation, en intensifiant la production animale et en favorisant l'entreprise privée au niveau de la production et de la transformation des denrées. L'axe principal de cette stratégie est d'abandonner peu à peu la monoculture au profit de produits d'exportation à valeur élevée compte tenu des atouts limités du pays. De plus, on est en train de décentraliser et de réorienter les services d'appui à l'agriculture de manière à mieux répondre aux besoins des petits exploitants et prendre en compte leurs priorités.

8. Le gouvernement a déjà rationalisé et harmonisé les diverses méthodes de vulgarisation en créant un système unifié reposant sur une approche participative multidisciplinaire. Le programme de recherche agricole, qui reste à formuler, devrait privilégier la recherche-action et les mesures concrètes propres à renforcer les liens avec les services de vulgarisation et les paysans, qui sont en fait les utilisateurs finaux. Ces stratégies seront complétées par l'amélioration des services essentiels sur le terrain, notamment dans les zones reculées, et par le renforcement des partenariats avec des ONG, le but étant de combler les lacunes flagrantes au niveau des capacités institutionnelles.

Les activités de lutte contre la pauvreté d'autres grands donateurs

9. Parmi les activités d'autres grands donateurs, il convient de mentionner le programme de rétablissement des moyens de subsistance par l'agriculture, financé par le Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni en vue d'aider des ménages ruraux pauvres des districts du sud du pays touchés par le VIH/sida à améliorer leur sécurité alimentaire moyennant une augmentation de la production agricole. Le projet de l'Association internationale de développement (IDA) relatif à la politique agricole et au renforcement des capacités, qui a pris fin en décembre 2003, a ouvert la voie aux réformes institutionnelles et politiques en cours, qui ont notamment pour but de rationaliser le budget d'équipement et le budget de fonctionnement du Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de renforcer les capacités d'analyse et de formulation des stratégies et politiques publiques et d'améliorer la prestation des services d'appui essentiels dans le secteur agricole. D'autres initiatives de grands donateurs doivent également être mentionnées, notamment l'appui apporté par l'IDA et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à la lutte contre le VIH/sida, l'appui de Irish Aid à la mise en place d'infrastructures sociales

complémentaires, l'appui de l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) à la décentralisation et, enfin, l'aide fournie par l'Union européenne pour lutter contre les vols de bétail.

La stratégie du FIDA au Lesotho

10. La stratégie adoptée par le FIDA au Lesotho est conforme aux grandes lignes du DSRP. Les programmes d'investissement qu'elle préconise sont ceux qui ont le plus de chances d'améliorer la sécurité alimentaire, l'état nutritionnel et les revenus des ménages, particulièrement les ménages ruraux dirigés en droit par une femme. Elle souligne la nécessité d'une démarche participative pour la programmation et la mise en œuvre des activités, ainsi que de mesures destinées à freiner la chute de la production et de la productivité agricoles, conséquence de la dégradation des sols. Elle met donc en relief l'importance d'une utilisation et d'une gestion durables des ressources naturelles en tant que préalable à l'augmentation à long terme de la production et de la productivité agricoles. Elle tient compte de la nécessité de renforcer les capacités locales à l'appui de la décentralisation et vise à développer les partenariats avec des ONG. Enfin, pour répondre aux besoins des ménages ruraux pauvres et prendre en compte leurs priorités, elle prévoit une action globale passant par l'aide à la mise en place d'infrastructures sociales complémentaires.

Raison d'être du programme

11. Depuis longtemps, les pouvoirs publics investissent relativement peu dans l'agriculture en raison de sa contribution potentielle limitée au PIB (15 à 18%). Or, près de 55% de la population du pays vit principalement de l'agriculture. Le DSRP et la stratégie pour le secteur agricole insistent tous deux sur l'importance d'investissements dans ce domaine complétés par un processus de planification participative, ce qu'ils considèrent comme le meilleur moyen de faire reculer durablement la pauvreté rurale. Les ménages ruraux sont plus pauvres et plus vulnérables à la sécheresse dans la zone du programme que dans d'autres régions du pays en raison de la forte dégradation des sols. Ils sont tributaires des cultures pluviales et à peu près 60% d'entre eux ont besoin d'aide alimentaire. Du fait de la pression démographique et de la perte incessante de terres arables, la plupart des ménages ne peuvent plus produire de quoi assurer leur sécurité alimentaire. Le programme est pour les autorités un bon moyen de mettre en œuvre le DSRP et la stratégie du secteur agricole selon des modalités qui complètent d'autres investissements du secteur public.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME

A. Zone du programme et groupe cible

12. La zone du programme comprend trois des dix districts administratifs du Lesotho, à savoir Mafeteng, Mohale's Hoek et Quthing, qui regroupent environ 30% de la population et représentent les terres les plus dégradées du pays. Le groupe cible est composé des 88% de la population de la zone du programme entrant dans la catégorie des paysans sans terre, des paysans vivant au-dessous ou à la limite du niveau de subsistance ou des petits exploitants possédant en moyenne moins de 2 hectares. Les critères de sélection des communautés villageoises appelées à participer aux activités, notamment aux travaux de conservation des sols et de l'eau, seront la proportion de ménages dirigés en droit par une femme, l'éloignement par rapport aux voies de desserte, le manque d'accès à des infrastructures sociales complémentaires, le degré de dégradation des sols, la taille des exploitations, le nombre de têtes de bétail par ménage, l'absence de conflits sociaux perturbateurs et, enfin, la détermination des ménages bénéficiaires et leur volonté de formuler et de mettre en œuvre des plans viables d'utilisation des sols.

B. Objectifs et portée

13. Le programme a pour objectif général d'améliorer dans la zone concernée la sécurité alimentaire, l'état nutritionnel et les revenus des ménages ruraux. Il vise plus particulièrement à

garantir un accroissement durable de la production et de la productivité agricoles moyennant des investissements destinés à: i) encourager l'organisation de services d'appui de base tenant compte des besoins et des priorités des ménages ruraux pauvres; ii) favoriser la diversification et l'intensification de l'agriculture en veillant à une utilisation et une gestion durables des ressources naturelles; iii) renforcer la capacité institutionnelle des administrations de district décentralisées où seront concentrées les activités de programmation, d'exécution, de suivi et d'évaluation; iv) responsabiliser les communautés locales en appliquant le processus de planification communautaire participative.

C. Composantes

14. Le programme a trois composantes, à savoir: i) diversification et intensification de l'agriculture; ii) gestion des terres et de l'eau et; iii) renforcement des capacités locales.

Diversification et intensification de l'agriculture

15. **Amélioration de la production agricole.** Les principaux obstacles à l'amélioration de la production et de la productivité agricoles sont à rattacher à l'inadéquation des techniques culturales, problème exacerbé par le fait que les ménages manquent de main-d'œuvre et utilisent peu la traction animale et les outils agricoles. Le système traditionnel prédominant d'agriculture pluviale est un système à haut risque, à faible apport d'intrants et à faible rendement. Par la formation du personnel de terrain et des ménages d'agriculteurs, le programme encouragera l'adoption de pratiques culturales respectueuses de l'environnement dans le cadre du système traditionnel d'agriculture pluviale ainsi que du système autochtone d'exploitation machobane. Il encouragera d'autre part la création de petits réseaux d'irrigation par gravité peu coûteux, et notamment l'adoption de techniques de collecte des eaux de pluie que les paysans sans terre pourront utiliser pour leurs potagers. De plus, il s'emploiera, d'une part, à promouvoir la mise en place de capacités locales de multiplication des semences et l'adoption de techniques améliorées de transformation et de stockage après récolte et, d'autre part, à former des artisans pour leur apprendre à améliorer les harnais pour la traction animale. Il n'y a pas pour l'instant d'activités de recherche, et les moyens du centre de Siloe, dans le district de Mohale's Hoek, laissent beaucoup à désirer. Il manque une stratégie cohérente de recherche agricole adaptée aux besoins et aux priorités des ménages ruraux. Respectueux du processus de décentralisation, le programme aidera à améliorer les installations du poste auxiliaire de recherche agricole de Siloe et aidera le Département de la recherche à mettre au point une stratégie pour la recherche agricole au Lesotho.

16. **Amélioration de la production animale.** Étant donné l'excellente qualité des pâturages de montagne et l'accessibilité des eaux de surface sur les terres de parcours, tout comme l'existence de conditions particulièrement favorables à la culture de graminées et de légumineuses de climat tempéré, le programme pourra aider à développer l'élevage de petits ruminants, surtout ovins et caprins. Principaux animaux domestiques, que les paysans élèvent surtout pour la laine et le mohair, les petits ruminants sont la seule source de rentrées d'argent pour les petits exploitants et les paysans vivant au niveau de subsistance. Mais, dans l'ensemble, la productivité est assez faible à cause de l'inadaptation des méthodes d'élevage, qui retiennent peu l'attention des paysans, du mauvais état sanitaire et nutritionnel des animaux ainsi que de la médiocre qualité de la laine et du mohair de tonte. Le programme s'efforcera de résoudre ces problèmes en veillant à l'organisation de bons services d'appui de base, notamment en mettant à niveau les centres serveurs principaux et auxiliaires de zone existants ou prévus dans les trois districts. Une aide sera également fournie pour améliorer le cheptel et élever des animaux plus productifs, en collaboration avec les associations d'éleveurs et les associations ou groupements de producteurs de laine et de mohair, dont les membres recevront une formation au centre d'élevage d'ovins reproducteurs de Moyeni et au centre de formation paysanne de Quthing.

17. Pour l'instant, services épidémiologique de terrain et système de surveillance et de diagnostic des maladies font défaut. L'unique dispensaire vétérinaire de district, situé à Mohale's Hoek, est mal équipé, et il est difficile de se procurer des médicaments à usage vétérinaire. Le programme apportera un minimum d'appui aux activités zootechniques de terrain; il s'agira notamment de créer trois dispensaires vétérinaires de district qui seront en liaison avec les éleveurs ainsi que les centres serveurs principaux et auxiliaires de zone. Ces activités constitueront la base d'un réseau national de surveillance des maladies dans le cadre duquel des activités vaccinales et prophylactiques pourront être planifiées et mises en œuvre. Des fonds renouvelables pour les médicaments seront d'autre part créés au niveau des districts et sur le terrain pour donner aux paysans plus facilement accès aux médicaments essentiels dans les centres serveurs auxiliaires de zone, les hangars de tonte et les enclos pour bains antiparasitaires. Ces dernières installations sont pour la plupart mal situées sur le plan stratégique et mal conçues, d'où une pollution de l'environnement, un certain stress pour les animaux et des risques accrus pour la santé de la population locale. Dans le cadre du programme, on construira des enclos pour bains antiparasitaires par immersion, de conception améliorée répondant à des normes écologiques acceptables.

18. Afin d'améliorer la qualité des fibres animales destinées à l'exportation et donc d'augmenter les revenus des petits producteurs de laine et de mohair, le programme financera la mise à niveau des hangars de tonte pour améliorer les opérations; en même temps, une formation intensive sera dispensée aux agents chargés du classement et de la tonte. On introduira aussi des béliers de race améliorée pour remplacer les «vieux» mâles du centre d'élevage d'ovins reproducteurs de Moyeni. Chose tout aussi importante, le programme apportera une aide pour rénover et mettre à niveau les abattoirs de district, qui comportent actuellement un risque pour la santé publique. Les vols de bétail, problème qui ne cesse de s'aggraver, font perdre aux éleveurs de nombreux animaux de trait, des troupeaux reproducteurs, de petits ruminants et du bétail (ainsi que de la laine et du mohair). La perte de bœufs de trait bien dressés est catastrophique pour un petit exploitant qui doit mener à temps les travaux prévus dans le calendrier agricole. Pour lutter contre ce phénomène, on aidera à repérer les propriétaires des bêtes dans les trois districts, tout en surveillant de près les mouvements d'animaux.

Amélioration de la gestion des terres et de l'eau

19. Cette composante a pour but principal d'encourager la sélection, la mise au point et l'application sur un mode participatif de mesures écologiquement viables et acceptées par les communautés pour améliorer l'utilisation et la gestion des ressources naturelles. Le programme aidera à mener une enquête de référence pour évaluer l'état de la dégradation des sols et la situation socioéconomique des ménages bénéficiaires, y compris le niveau d'insécurité alimentaire et le degré de malnutrition parmi les enfants. Une aide sera d'autre part fournie pour mettre en place un système de surveillance de la dégradation des sols et améliorer les compétences techniques des agents chargés de la gestion des terres et de l'eau.

20. **Conservation des sols et de l'eau.** Tout au long du processus de planification communautaire participative (PCP), une action de sensibilisation et de formation sera menée dans les communautés pour qu'elles apprennent à établir des cartes d'utilisation des sols et des plans d'action communautaires (PAC) qui seront mis en œuvre dans le cadre du programme de travail et budget annuel (PTBA). En matière de conservation des sols, des mesures à la fois biologiques et physiques seront appliquées. Il faut mentionner que les districts du sud du pays sont exposés à la sécheresse. Moyennant des activités de démonstration, on encouragera la construction de petites retenues de terre afin de conserver les eaux de ruissellement utiles pour la petite irrigation et pour l'élevage, de collecteurs pour la micro-irrigation dans les potagers et de citernes d'eau de pluie sur les toits. Les démonstrations de techniques de collecte de l'eau et de conservation de l'humidité sur les exploitations porteront notamment sur les méthodes de culture propres à renforcer l'infiltration de l'eau de pluie et réduire le ruissellement sur les terres cultivées. En ce qui concerne les terres de parcours, le programme aidera à former les membres des associations d'éleveurs à la gestion des

parcours et des pâturages ainsi qu'à la régénération des sols dégradés et il encouragera l'adoption d'une législation sur les modes de faire-valoir et les droits de pacage pour les zones de gestion des parcours et les zones de pâture villageoise.

Renforcement des capacités locales

21. Le manque de bureaux et de logements est l'un des principaux problèmes qui freinent le redéploiement du personnel dans les districts et les centres serveurs principaux et auxiliaires de zone. À l'heure actuelle, entre 30% et 80% des postes permanents sont pourvus dans les trois districts. Le programme s'emploiera à améliorer les installations et les infrastructures de base nécessaires pour attirer et retenir le personnel qualifié dans les zones reculées. Un appui limité sera également fourni pour renforcer la mobilité du personnel, en particulier dans les centres serveurs principaux et auxiliaires de zone et les centres de formation paysanne. On encouragera d'autre part, l'application du processus PCP, qui sera institutionnalisé en tant que partie intégrante du cycle budgétaire annuel. La première étape consistera à désigner des prestataires de services locaux (ONG de bonne réputation); l'organisation sera chargée de mettre au point des modules de formation et de familiariser les agents de terrain avec les méthodes participatives et d'améliorer leurs compétences dans ce domaine. Au niveau des communes ou des villages, une équipe multidisciplinaire sera chargée de familiariser la population avec les méthodes participatives appliquées pour analyser la situation, définir les besoins par ordre de priorité, analyser les principaux problèmes et solutions possibles et formuler des PAC.

22. Le processus PCP sera d'autre part l'occasion de sensibiliser les gens au problème du VIH/sida, de manière à renforcer les initiatives soutenues par d'autres partenaires de développement. Il s'agira en particulier d'expliquer comment les activités prévues pourront aider les ménages ruraux à affronter les effets socioéconomiques de la pandémie.

23. Pour qu'il soit rendu compte en temps voulu de l'utilisation des fonds du programme, les systèmes de comptabilité et d'information financières seront améliorés, un recyclage sera organisé pour le personnel et l'on recrutera pour le programme un comptable qualifié qui sera secondé par des comptables de district.

D. Coûts et financement

24. Le coût total du programme est de 78,1 millions de LSL, soit 12,0 millions de USD, y compris les provisions pour aléas financiers et aléas d'exécution. Conformément à la politique du gouvernement, les projets de développement financés par des donateurs sont exonérés de droits et de taxes. Le tableau 1 présente brièvement les coûts du programme par composante.

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROGRAMME^a
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% du total des coûts de base
A. Diversification et intensification de l'agriculture					
1. Recherche agricole	779,9	109,0	888,9	12	8
2. Amélioration de la production agricole	300,8	265,1	565,9	47	5
3. Amélioration de la production animale	298,8	497,7	796,5	62	7
Total partiel	1 379,5	871,8	2 251,3	39	21
B. Gestion des terres et de l'eau					
1. Conservation des sols et de l'eau	224,4	337,2	561,6	60	5
2. Gestion des terres de parcours	192,1	247,6	439,7	56	4
Total partiel	416,5	584,8	1 001,3	58	9
C. Renforcement des capacités locales					
1. Planification communautaire participative	280,9	280,9	561,7	50	5
2. Vulgarisation	1 297,3	1 704,2	3 001,5	57	28
3. Services zootechniques	317,5	649,5	967,0	67	9
4. Bureaux agricoles de district	691,0	600,1	1 291,2	46	12
5. Coordination du programme	1 372,9	135,5	1 508,4	9	14
6. Renforcement des services comptables auxiliaires de district	102,1	99,5	201,5	49	2
Total partiel	4 061,6	3 469,6	7 531,2	46	70
Total des coûts de base	5 857,6	4 926,3	10 783,9	46	100
Provision pour aléas d'exécution	281,0	293,3	574,2	51	5
Provision pour aléas financiers	409,3	247,3	656,6	38	6
Total des coûts du programme	6 547,9	5 466,9	12 014,7	46	111

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

25. Le programme sera financé par un prêt du FIDA d'un montant de 10,1 millions de USD, représentant environ 84,3% du coût total. La contribution du gouvernement, qui s'élèvera à 1,7 million de USD, soit 14% du coût total, servira à financer les dépenses renouvelables, y compris les salaires et indemnités du personnel. Les ménages bénéficiaires fourniront environ 200 000 USD, soit 1,7% du coût total, sous forme de main-d'œuvre et de matériaux locaux, principalement pour les travaux de conservation. Le tableau 2 présente brièvement le plan de financement du programme par composante.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composantes	FIDA		Gouvernement		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Diversification et intensification de l'agriculture											
1. Recherche agricole	974,3	96,7	33,5	3,3	-	-	1 007,8	8,4	119,1	888,7	-
2. Amélioration de la production agricole	555,5	86,2	89,0	13,8	-	-	644,5	5,4	300,3	344,2	-
3. Amélioration de la production animale	795,0	90,9	79,3	9,1	-	-	874,3	7,3	543,6	330,7	-
Total partiel	2 324,8	92,0	201,7	8,0	-	-	2 526,6	21,0	963,0	1 563,6	-
B. Gestion des terres et de l'eau											
1. Conservation des sols et de l'eau	528,8	80,0	0,0	-	132,0	20,0	660,7	5,5	396,7	264,1	-
2. Gestion des terres de parcours	425,9	84,9	9,1	1,8	66,4	13,2	501,4	4,2	281,7	219,7	-
Total partiel	954,6	82,1	9,1	0,8	198,4	17,1	1 162,2	9,7	678,4	483,8	-
C. Renforcement des capacités locales											
1. Planification communautaire participative	632,5	100,0	0,0	-	-	-	632,5	5,3	316,2	316,2	-
2. Vulgarisation	2 951,6	89,0	363,9	11,0	-	-	3 315,5	27,6	1 881,4	1 434,1	-
3. Services zootechniques	912,2	85,5	155,2	14,5	-	-	1 067,4	8,9	715,0	352,4	-
4. Bureaux agricoles de district	606,8	42,9	806,9	57,1	-	-	1 413,7	11,8	657,8	755,9	-
5. Coordination du programme	1 547,0	92,3	129,9	7,7	-	-	1 676,9	14,0	147,8	1 529,1	-
6. Renforcement des services comptables auxiliaires de district	200,0	90,9	20,1	9,1	-	-	220,0	1,8	107,2	112,8	-
Total partiel	6 850,0	82,3	1 476,0	17,7	-	-	8 326,0	69,3	3 825,5	4 500,5	-
Total des coûts du programme	10 129,4	84,3	1 686,9	14,0	198,4	1,7	12 014,7	100,0	5 466,9	6 547,9	-

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

26. **Passation des marchés.** La passation des marchés de biens et de services requis pour le programme se fera conformément aux règles financières du gouvernement et aux directives du FIDA en la matière. Une fois approuvé le plan annuel d'achats, des lots d'un certain montant seront constitués pour les véhicules, les motocyclettes et le matériel, de manière à accroître la compétitivité et obtenir les meilleurs prix. Les contrats dont le coût est estimé à l'équivalent d'au moins 100 000 USD seront adjugés par voie d'appel d'offres international. Tout contrat d'un montant inférieur et les contrats de travaux de génie civil seront adjugés selon les procédures suivies par le gouvernement en matière d'appels d'offres locaux. En revanche, les travaux moins importants de génie civil dans les zones reculés pourront être exécutés en régie. D'autre part, l'achat d'animaux reproducteurs de race se fera après consultation de fournisseurs à l'échelon international. La formation du personnel de terrain sera confiée en sous-traitance à une ONG locale de bonne réputation. Les consultants seront engagés conformément aux directives de l'UNOPS, l'institution coopérante.

27. **Décaissements.** Pour faciliter l'acheminement des fonds du compte de prêt du FIDA, démarche indispensable à la prompt exécution des activités, le Ministère des finances et de la planification du développement ouvrira un compte spécial libellé en dollars des États-Unis à la Banque centrale du Lesotho où le montant autorisé de 800 000 USD sera déposé à l'avance, dès l'entrée en vigueur du prêt. La tenue et l'exploitation du compte spécial se feront conformément aux dispositions énoncées dans l'Accord de prêt du FIDA. Les dépenses effectuées au titre de contrats d'un montant inférieur à l'équivalent de 20 000 USD seront remboursées par le FIDA sur présentation des relevés de dépenses certifiés. Les pièces justificatives concernant ces relevés de dépenses seront centralisées et conservées par le Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, par le Ministère des forêts et de la mise en valeur des terres ainsi que par le Ministère des finances et de la planification du développement pour être présentées aux missions de supervision et au cours de la vérification annuelle des comptes du programme. Les demandes de retrait de fonds concernant toutes les autres dépenses seront assorties de toutes les pièces justificatives visées par l'institution coopérante.

28. **Comptabilité et vérification des comptes.** Les trois ministères susmentionnés ainsi que les services comptables auxiliaires de district veilleront à ce que les comptes et les livres du programme soient établis et tenus conformément aux normes comptables généralement agréées. Les états financiers seront établis dans les deux mois suivant la clôture de l'exercice et présentés au vérificateur général des comptes, à l'UNOPS et au FIDA. Le vérificateur général des comptes procédera à la vérification annuelle obligatoire conformément aux normes généralement agréées en la matière et soumettra le rapport de vérification ainsi que les comptes vérifiés au FIDA et à l'UNOPS dans les six mois suivant la clôture de l'exercice, en même temps que son opinion séparée sur les relevés de dépenses et sur le fonctionnement du compte spécial.

F. Organisation et gestion

29. Le Ministère des finances et de la planification du développement sera chargé de coordonner l'exécution des activités du programme par l'intermédiaire d'un comité de gestion du programme (CGP). Le Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire ainsi que le Ministère des forêts et de la mise en valeur des terres seront responsables de l'exécution du programme en collaboration avec les administrations décentralisées de district travaillant en partenariat avec des ONG locales. Le CGP veillera à assurer la synergie au niveau de la planification et de l'exécution des activités, du suivi et de la surveillance, y compris l'examen et l'approbation du PTBA. En tant qu'institution de tutelle, ce dernier ministère assurera le secrétariat du CGP.

30. Le Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire créera d'autre part une unité de coordination et de gestion du programme qui prendra en charge la planification des activités, le suivi et l'établissement des rapports et secondera les trois comités d'exécution de district, pour veiller à ce

que le PTBA consolidé tienne bien compte des PAC. Elle établira d'autre part les rapports de situation et coordonnera la préparation en temps voulu des demandes de décaissement et de passation de marchés ainsi que des évaluations d'impact. Sous la responsabilité du secrétaire de district, le comité de mise en œuvre de district coordonnera et suivra les activités du programme à ce niveau.

G. Justification économique

31. Les principaux bénéficiaires du programme seront des ménages ruraux pauvres entrant dans la catégorie des paysans sans terre, des paysans vivant au-dessous ou à la limite du niveau de subsistance ou des petits exploitants possédant moins de 2 ha. On escompte qu'à peu près 20% des ménages du groupe cible adopteront les techniques de production améliorées préconisées dans le cadre du programme. Les femmes, qui représentent au moins 47% des chefs de famille dans les trois districts, seront les principales bénéficiaires puisque les investissements consacrés au système d'exploitation machobane, aux petits périmètres d'irrigation, à la création et à l'entretien de potagers, à l'amélioration du cheptel de petits ruminants et à la transformation et au stockage après récolte, sont conçus dans l'optique de leurs besoins et de leurs priorités spécifiques. La régénération des sols dégradés et les mesures de diversification et d'intensification de l'agriculture qui, avec l'introduction de techniques écologiquement rationnelles, éviteront aux petits paysans d'empiéter sur des terres marginales, auront d'importantes retombées positives sur l'environnement. On pourrait améliorer les pâturages ou rétablir le couvert végétal sur environ 600 ha de terres marginales. En outre, l'augmentation de la production et de la productivité agricoles dans le cadre du programme aidera à fournir des emplois lucratifs à des jeunes sous-employés ou sans travail ainsi qu'à des travailleurs migrants licenciés, puisque l'intensification des cultures, de la transformation et de la commercialisation des produits s'accompagnera d'une hausse de la demande de main-d'œuvre.

32. L'accroissement des rendements agricoles consécutif à l'adoption de techniques de production améliorées et de changements dans les méthodes de vulgarisation, qui associeront les ménages bénéficiaires à la planification et à l'exécution des activités, aura des retombées économiques directes. L'essentiel de la production agricole permettra aux ménages et aux communes de combler leur déficit alimentaire, ce qui ne laissera guère ou pas d'excédents à commercialiser. Il existe pour les produits animaux tels que peaux, laine et mohair des filières de commercialisation suivies et bien implantées. Calculé sur vingt ans, le taux de rentabilité économique du programme, estimé à 17%, soutient bien la comparaison avec les taux de rémunération des dépôts bancaires au Lesotho et en Afrique du Sud. L'analyse de sensibilité montre que le taux de rentabilité économique est stable mais qu'il est plus sensible à la diminution des avantages et aux retards qu'à l'augmentation des coûts.

H. Risques

33. La pérennité des investissements du programme dépendra pour beaucoup de l'aptitude à mobiliser durablement les ménages bénéficiaires. Il y a un risque que le personnel des ministères concernés n'accepte que lentement les méthodes participatives, ce qui pourrait compromettre le rythme et la qualité de la mise en œuvre des activités. Cependant, la structure particulière du processus PCP et son application par une ONG ayant fait ses preuves devraient atténuer ce risque. En deuxième lieu, le manque de détermination des communautés, des chefs de village et des administrations au niveau local pourrait saper les mesures prises pour lutter contre les vols de bétail. Là encore, le processus PCP et les initiatives de renforcement des capacités locales prévues par le programme ont été conçus de manière à minimiser ce problème.

34. En troisième lieu, le transfert de personnel compétent et motivé vers les zones les plus reculées des districts et des secteurs où se fera la vulgarisation risque d'être lent et laborieux. C'est pourquoi le programme prévoit une aide appropriée afin d'encourager la mobilité du personnel, verser des indemnités pour postes difficiles et pour déplacements et fournir des bureaux et des logements

adéquats. Le gouvernement a donné l'assurance qu'une masse critique minimale d'agents serait envoyée dans les trois districts avant que le PTBA soit approuvé.

I. Impact sur l'environnement

35. Le programme va contribuer à améliorer l'utilisation et la gestion des terres et de l'eau et donc à interrompre et inverser le processus de dégradation des sols. Le processus PCP aidera à sensibiliser les ménages bénéficiaires, qui apprendront à formuler et à mettre en œuvre des plans rationnels d'utilisation des sols, pour ensuite adopter des techniques appropriées de conservation biologique, de collecte de l'eau et de rétention de l'humidité. Il n'est pas prévu dans le cadre du programme d'accroître les superficies cultivées. La mise au point et l'adoption de techniques de production agricole améliorées et écologiquement rationnelles permettra d'optimiser la conservation des sols et de l'eau et d'accroître la fertilité des sols. L'amélioration de la santé animale, des méthodes d'élevage et de l'état nutritionnel des animaux devrait déboucher sur une amélioration de la production animale tant en qualité qu'en quantité. Cela entraînera une augmentation des rations quotidiennes de matière sèche nécessaires mais la charge des pâturages devrait diminuer légèrement du fait de l'augmentation de la production de fourrage, notamment grâce à la mise en défens des pâturages par rotation, à la constitution de réserves fourragères et à des mesures de conservation. Le creusement de tranchées bien situées pour bains parasitaires par immersion, conjugué à la fermeture des fosses polluantes sur les berges des fleuves, contribuera lui aussi à réduire les risques pour l'environnement. Enfin, la mise au point de plans de pacage en collaboration avec les bénéficiaires, la création d'associations d'éleveurs, la délimitation de zones de gestion des parcours et la formation des paysans à la gestion des pâturages sont autant de mesures qui aideront à mieux protéger les terres de parcours et l'environnement. Le programme, qui aura un impact positif sur l'environnement, a été classé dans la catégorie B.

J. Aspects novateurs

36. L'aspect novateur central de ce programme est qu'il encourage un processus de planification communautaire participative solidement ancré dans le cycle budgétaire annuel.

TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

37. Un accord de prêt entre le Royaume du Lesotho et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'Accord de prêt négocié est joint en annexe.

38. Le Royaume du Lesotho est habilité, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

39. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de *l'Accord portant création du FIDA*.

QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

40. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera au Royaume du Lesotho un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à six millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (6 800 000 DTS) venant à échéance le 15 juillet 2044 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES
DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations de prêt conclues le 24 novembre 2004)

1. Le Gouvernement ouvrira puis administrera, dans une banque jugée acceptable par le FIDA, un compte courant libellé en maloti pour les opérations du programme (le "compte du programme") et versera trimestriellement, à l'avance, le montant des contributions de contrepartie indiqué dans le PTBA pour chaque année d'exécution du programme.
2. Le Gouvernement ouvrira puis administrera, dans une banque commerciale jugée acceptable par le FIDA, un compte courant libellé en maloti pour chaque district du programme (comptes collectivement appelés "comptes de district") et virera trimestriellement à chaque compte de district les fonds du compte du programme prévus dans le PTBA.
3. Le Gouvernement mettra à la disposition de chacune des parties au programme au cours de la période d'exécution du programme des fonds de contrepartie provenant de ses ressources propres conformément à ses procédures nationales en vigueur pour l'aide au développement; il procédera chaque année fiscale à des affectations budgétaires égales au montant des fonds de contrepartie tels qu'ils sont prévus dans le PTBA relatif à l'année d'exécution considérée et mettra trimestriellement les fonds ainsi affectés à la disposition de chaque partie au programme.
4. Le Gouvernement prendra les dispositions nécessaires pour assurer que les fonds de contrepartie qu'il verse au titre du programme soient soigneusement inscrits dans le budget annuel et employés conformément au PTBA pour chaque année d'exécution du programme; il veillera en outre à ce que ces fonds soient mis sans délai à la disposition du programme tout au long de la durée de celui-ci.
5. **Équité entre les sexes.** Conformément à l'objectif du programme concernant spécifiquement les femmes et les ménages dirigés par des femmes, le Gouvernement veillera à ce que les femmes soient représentées dans toutes les activités du programme.
6. **Pratiques de lutte contre les ravageurs.** Afin de maintenir de saines pratiques environnementales conformes aux termes de la section 7.15 des *Conditions générales applicables au financement du développement agricole*, les parties au programme assureront des pratiques de lutte contre les ravageurs appropriées et, à cette fin, le Gouvernement veillera à ce que les pesticides fournis dans le cadre du programme ne comprennent aucun pesticide interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et ses avenants ou visé aux tableaux 1 (très dangereux) et 2 (dangereux) de la *Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Guidelines to Classification 1996-1997*, de l'Organisation mondiale de la santé, et ses avenants.
7. **Fonctionnaire principal chargé de la planification économique.** Le Gouvernement créera au cours de la première année du programme le poste de fonctionnaire principal chargé de la planification économique et nommera pour chaque district du programme un fonctionnaire principal chargé de la planification économique possédant des qualifications et une expérience jugées acceptables par le FIDA.
8. **Comptable principal.** Le Gouvernement affectera dans chaque district du programme, dans un délai de 30 jours à compter de l'entrée en vigueur du prêt, un comptable principal possédant des qualifications et une expérience jugées acceptables par le FIDA qui veillera à la bonne tenue des états financiers et des comptes pendant la période d'exécution du programme.

9. Conditions préalables au décaissement des fonds du prêt: aucun décaissement ne sera opéré du compte de prêt pour la couverture de dépenses au titre d'une année budgétaire tant que le PTBA pour cette année n'aura pas été approuvé par le FIDA et l'institution coopérante.

10. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'Accord de prêt:

- a) l'unité de coordination et de gestion du programme a été dûment établie;
- b) le comité de gestion du programme a été dûment établi;
- c) le Gouvernement a nommé pour chaque district du programme un fonctionnaire principal chargé de la planification économique dont les qualifications et l'expérience ont été jugées acceptables par le FIDA;
- d) l'Accord de prêt a été dûment signé et sa signature et son exécution par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées conformément à toutes les procédures institutionnelles, administratives et gouvernementales applicables; et
- e) un avis juridique favorable acceptable par le FIDA tant en la forme que sur le fond a été délivré par le procureur général ou tout autre juriconsulte approuvé par le FIDA et a été remis à celui-ci par le Gouvernement.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

LESOTHO

Land area (km² thousand) 2002 1/	30	GNI per capita (USD) 2002 1/	550
Total population (million) 2002 1/	1.78	GDP per capita growth (annual %) 2002 1/	3
Population density (people per km²) 2002 1/	59	Inflation, consumer prices (annual %) 2002 1/	34
Local currency	Loti (Maloti) (LSL)	Exchange rate: USD 1 =	LSL 6.15
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1996-2002 1/	1.0	GDP (USD million) 2002 1/	714
Crude birth rate (per thousand people) 2002 1/	33	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1982-1992	5.5
Crude death rate (per thousand people) 2002 1/	23	1992-2002	3.2
Infant mortality rate (per thousand live births) 2002 1/	91	Sectoral distribution of GDP 2002 1/	
Life expectancy at birth (years) 2002 1/	38	% agriculture	16
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	43
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% manufacturing	20
Total labour force (million) 2002 1/	0.74	% services	41
Female labour force as % of total 2002 1/	37	Consumption 2002 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	33
School enrolment, primary (% gross) 2002 1/	124 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	82
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2002 1/	18 a/	Gross domestic savings (as % of GDP)	-15
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita, 2/	n/a	Merchandise exports 2002 1/	395
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2002 3/	46 a/	Merchandise imports 2002 1/	779
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2002 3/	18 a/	Balance of merchandise trade	-384
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2002 1/	6 a/	before official transfers 2002 1/	-242
Physicians (per thousand people) 2002 1/	n/a	after official transfers 2002 1/	-119
Population using improved water sources (%) 2002 3/	78 a/	Foreign direct investment, net 2002 1/	81
Population with access to essential drugs (%) 1999 3/	80-94	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2002 3/	49 a/	Overall budget balance (including grants) (as % of GDP) 2002 1/	n/a
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 2002 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2002 1/	n/a	Total external debt (USD million) 2002 1/	637
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2002 1/	344	Present value of debt (as % of GNI) 2002 1/	50
Food production index (1989-91=100) 2002 1/	130	Total debt service (% of exports of goods and services) 2002 1/	12
Cereal yield (kg per ha) 2002 1/	936	Lending interest rate (%) 2002 1/	17
Land Use		Deposit interest rate (%) 2002 1/	5
Arable land as % of land area 2002 1/	11 a/		
Forest area as % of total land area 2002 1/	0 a/		
Irrigated land as % of cropland 2002 1/	0 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2004

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2000

3/ UNDP, *Human Development Report*, 2004

PREVIOUS IFAD FINANCING IN LESOTHO

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan Acronym	Approved Loan Amount
Agricultural Marketing and Credit Project	IFAD	World Bank: IDA	HC	04 Dec 80	11 Aug 81	31 Dec 88	L-I-55-LE	SDR 4 850 000
				04 Dec 80	11 Dec 80		G-I-63-LE	SDR 260 000
Local Initiatives Support Project	IFAD	UNOPS	HC	03 Dec 86	18 Mar 87	31 Oct 96	L-I-199-LE	SDR 4 050 000
Soil and Water Conservation & Agroforestry Programme	IFAD	UNOPS	HC	14 Sep 88	26 Apr 89	30 Jun 98	L-S-13-LE	SDR 6 000 000
				15 Sep 88	12 Sep 88	31 Dec 88	G-S-11-LE	USD 260 000
Rural Finance and Enterprise Support Project	IFAD	UNOPS	HC	02 Dec 93	21 Dec 94	31 Mar 03	L-S-40-LS	SDR 2 950 000
				06 Sep 94	11 May 94		G-S-38-LE	USD 170 000
Sustainable Agricultural Development Programme for the Mountain Areas	IFAD	UNOPS	HC	10 Sep 98	21 Feb 00	30 Sep 06	L-1-481-LS	SDR 6 350 000
				22 Dec 98	28 Jan 99		G-I-69-LS	USD 57 500

HC: Highly concessional

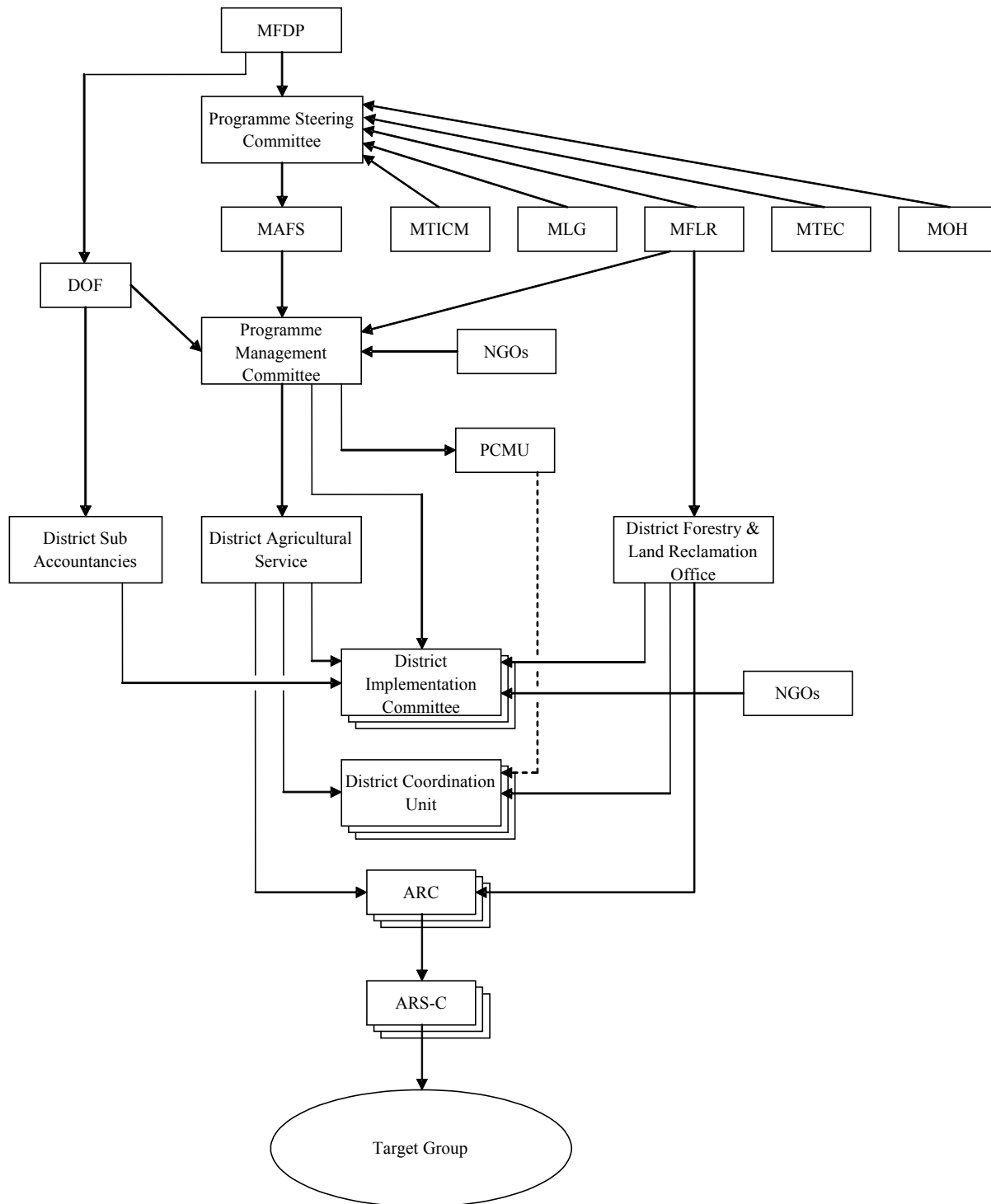
LOGICAL FRAMEWORK

Narrative Summary	Verifiable Indicators/Programme District	Means of Verification	Assumptions/Risks
Goal			
Improved food security, rural households in family nutrition and incomes for Mafeteng, Mohale's Hoek, and Quthing Districts	<ul style="list-style-type: none"> • Improvement in asset index • Prevalence HH poor/ultra poor • Prevalence HH below the Poverty Datum Line (PDL) • Prevalence of children < 5 stunted - height for age • Prevalence of children < 5 wasted - weight for height 	<ul style="list-style-type: none"> • Benchmark Survey • Mid-term Survey • Completion Assessment Survey • Government reporting 	<p>Good weather</p> <p>Political stability</p> <p>HIV/AIDS pandemic contained</p>
Development Objective			
Sustained increase in agricultural production and productivity underpinned by community action planning	<ul style="list-style-type: none"> • Community Action Plans prepared/approved (#) • Annual HH grain self-sufficient (%) • HH with grain last for less than 6 mths (%) • Increased dietary intake • Area forested /afforested (ha) • Degraded area re-established to pasture (ha) 	<ul style="list-style-type: none"> • Benchmark Survey • Mid-term Survey • Completion Assessment Survey • Government reporting • GIS satellite imagery • Dietary Intake Recall Survey 	<ul style="list-style-type: none"> • Institutional capacity strengthened in district/field • Decentralization process continues • Macro-economic environment conducive to development • Political stability maintained
Output 1: Agricultural Production Intensified/Diversified			
<p>1.1 Crop production increased through farming system intensification</p> <p>1.2 Crop production increased through production system diversification</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Smallholder farmers trained in improved cultural practices by gender (#) • Smallholder farmers practising improved crop husbandry techniques under TRF/MFS systems by gender (#) • MSI systems installed/operating (#) • Farmers utilizing improved draught animal power • Increased yields (kg/ha) by crop – winter/summer cereal and potatoes • Farmers trained by subsector/production system (#) • HYV seed produced annually by crop/district (kg) • Extensification of area under arable cropping (ha) • Seed banks established and functional (#) • Seed multiplication groups established (#) 1. • Homestead gardens established (#) • Small community based food processing equipment installed and plants operating (#) • New crops introduced into farming system(#) • Improved technologies demonstrated (#) • HH engaged in PHS/processing activities (#) 	<ul style="list-style-type: none"> • EAs monthly reports and visits • ARC manager 6-monthly reports • SMS subsector reports • DAO 6-monthly and annual reports <ul style="list-style-type: none"> • EAs monthly reports and visits • ARC manager 6-monthly reports • SMS subsector reports • DAO 6-monthly and annual reports 	<ul style="list-style-type: none"> • Rural HH adoption of improved/ecologically sound crop production technologies • HRD plan implemented and effective • Farmers' access to credit to adopt new technologies • Free of natural disasters to offset productivity gains <ul style="list-style-type: none"> • Adoption of improved crop production technologies • HRD plan implemented • Farmers access to credit to adopt new technologies

Narrative Summary	Verifiable Indicators/Programme District	Means of Verification	Assumptions/Risks
<p>1.3 Livestock off-take increased through enhanced animal performance</p> <p>1.4 Production and farm-gate value of animal products, increased thought quality control and improved techniques</p> <p>1.5 Efficiency of shearing sheds improved through incorporation of essential design features</p> <p>1.6 Improved livestock security, registration and surveillance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Increase in HHs producing fodder crops (#) • Reduction in mortality rates by specie - sheep/goats/cattle (%) • Increased smallstock birth/calving rates (%) • Improved weaning rates by stock specie (%) • Milk yields per lactation (lt/cow) • Rehabilitation of District Veterinary Clinics completed • Plunge dip (54) constructed/rehabilitated (#) • Increase fleece yields - wool and mohair (kg) • Increased annual wool/mohair clip auctioned (kg) • Reduction in second cuts (kg) • Smallstock flocks classed to uniform staple quality • Improved daily shearing rate of shearers (#) • Shearers trained professionally (#) • Woolsheds upgrading completed to meet minimum operational standards • Reduction in HHs reporting livestock larceny (%) • All livestock owners registered (#) • Livestock marked for identification (#) 	<ul style="list-style-type: none"> • EAs monthly reports and visits • ARC manager 6-monthly reports • DAPO subsector reports • DAO 6-monthly and annual reports • Dip Registrars • Village Livestock Registers • ARC manager 6-monthly reports • SMS subsector reports (DAPO) • DAO 6-monthly and annual reports • Village Livestock Registers • Woolshed shearing records • Woolshed shearing records • Shearer tally records • Police records on stolen stock reported • Village Livestock Registers 	<ul style="list-style-type: none"> • Meaningful beneficiary participation secured • Minimum veterinary services established • Procedures for revolving drug funds operational • Farmers access to credit to adopt new technologies • Flock classing adopted by Wool & Mohair Associations Regulatory measures approved for grazing permits, livestock travel permits for monitoring animal movement
Output 2: Land and Water Management Improved			
<p>2.1 Rangeland pastures rejuvenated in Village Grazing Areas</p> <p>2.2 Stable stocking rates in the rangeland through demarcation and declaration of Rangeland Management Areas</p> <p>2.3 Water conservation: for soil moisture enhancement to enhance dry land cropping; for small-scale irrigation; to secure clean water for domestic purposes; and for livestock supplies</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Grazing area of pasture in village surrounds re-seeded (ha) • Increase in carrying capacity (AU/ha) • Village Grazing Areas declared (#) Changes in rangeland carrying capacity (AU/ha) • Small dams built for irrigation/stock water (#) • Roof water harvesting tanks installed (#) • Small-scale irrigation systems established (#) 	<ul style="list-style-type: none"> • EAs monthly reports and visits • Pasture seed distributed to village grazing areas • Village Livestock Registers • Village Livestock Registers • Registrar for range management areas • Dipping Registrars • MFLR reports 	<ul style="list-style-type: none"> • Land tenure reforms in place • Beneficiary HH aware of their land user rights, particularly women • Beneficiaries introduced to and tenure reforms • Meaningful beneficiary participation in program and implementation • Legislation to secure grazing rights for registered CBOs

Narrative Summary	Verifiable Indicators/Programme District	Means of Verification	Assumptions/Risks
2.4 Soil conservation measures adopted to mitigate the accelerated erosion process	<ul style="list-style-type: none"> Land use plans prepared for land management Area under gullies reclaimed (ha) Gully plugs constructed by type Length of diversion ditches constructed (km) Area land protected by conservation works (ha) Land use plans formulated, community implemented (%) Trees planted annually (#) 	<ul style="list-style-type: none"> MFLR reports 	
Output 3: Institutional Capacity Strengthened			
3.1 Public institutions and community-based organizations (CBOs) capacity to sustainably manage community assets and natural resources 3.2 Agricultural research outreach in lowland districts enhanced	<ul style="list-style-type: none"> Unified extension system operational # of staff trained in unified extension system, M&E, financial accounting, management and procurement procedures Facilities at Siloe Agricultural Research Substation (SARS) upgraded Common interest groups and CBOs formed and functional (#) Villages/HHs participating in PCP process(#) CAPs formulated/accepted for financing in AWPB # of participating NGOs On-farm trials completed/disaggregated by crop (#) 	<ul style="list-style-type: none"> District AWPBs Meetings minutes of District Implementation Committee NGO half year & annual reports NGO half year & annual reports SARS seasonal reports 	<ul style="list-style-type: none"> Government commitment to p'ship with NGOs Human resource development plan in place
Programme Inputs (USD 'million)	Financing (USD '000)		
Agricultural Diversification and Intensification 2.5 Land & Water Management 1.2 Local Capacity-Building 8.3 Total 12.0	IFAD 10.1 Government 1.7 Beneficiaries 0.2 Total 12.0	<ul style="list-style-type: none"> Report & Recommendation of the President Appraisal Report Loan and Grant Agreements 	

ORGANIGRAMME



- | | | | |
|-------|--|-------|---|
| ARC | Area Resource Centres | MLG | Ministry of Local Government |
| ARS-C | Area Resource Sub-Centres | MOH | Ministry of Health |
| DOF | Department of Finance | MTEC | Ministry of Tourism, Environment and Culture |
| MAFS | Ministry of Agriculture and Food Security | MTICM | Ministry of Trade, Industry, Cooperatives and Marketing |
| MFDP | Ministry of Finance and Development Planning | NGOs | Non-Governmental Organizations |
| MFLR | Ministry of Forestry and Land Reclamation | PCMU | Programme Coordination and Management Unit |

